

X

Merci de bien vouloir insérer un X à côté du nom de votre employeur

Pour vous aider à remplir la fiche de poste, vous pouvez vous référer à [la page d'information de l'Intra](#).

## FICHE DE POSTE

<b>Domaine</b>				
<b>Famille</b>				
<b>Métier</b>				
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Chargé de mission partenariats internationaux et soutiens au secteur associatif</b>			
<b>Cadre statutaire</b>	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Administrative	A	Attaché	P2
Date de mise à jour de la fiche de poste	Septembre 2022			

<b>Pôle</b>	<b>Stratégie Développement Aménagement</b>		
<b>Pôle</b>		<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir et mettre en œuvre les politiques économiques de la Métropole au bénéfice de l'emploi</li> <li>Concevoir et développer la "smart city à la rennaise" pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique et de la transformation numérique</li> <li>Définir et conduire les grands projets d'aménagement urbain avec un objectif d'attractivité internationale et de développement exogène pour tirer parti de l'effet LGV</li> <li>Définir et mettre en œuvre une politique d'habitat en réponse aux objectifs d'accueil, garante d'équilibre territorial et de cohésion sociale, avec une attention particulière aux quartiers les plus fragiles</li> <li>Mettre en œuvre les nouvelles compétences de la Métropole (planification et urbanisme, ZAE, appui aux compétences voirie, eau assainissement) et la nouvelle gouvernance de proximité</li> <li>Concevoir de nouveaux projets de développement et d'aménagement pour la décennie future au regard de l'ambition de positionnement européen de la Métropole</li> </ul>
		<b>Effectif</b>	286 emplois permanents
<b>Service</b>	International et Europe	<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager et accompagner une citoyenneté européenne et internationale active et éclairée</li> <li>Affirmer les solidarités et l'ouverture au monde, mener des actions partenariales et contribuer à l'appropriation des enjeux du développement par les habitants</li> <li>Renforcer l'internationalisation des politiques publiques de la Ville et de la Métropole, partager et valoriser ces politiques publiques dans les réseaux, avec les</li> </ul>

		<p>collectivités partenaires et via la participation à des projets européens</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner l'internationalisation des acteurs du territoire métropolitain au service de leur développement</li> </ul> <p><i>Dans le cadre de ces différentes missions, le SIE assure une veille sur les financements européens disponibles et accompagne les services qui souhaitent candidater.</i></p>
	<b>Effectif</b>	9 emplois permanents

<b>Situation hiérarchique</b>	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1)
	Le responsable du service International et Europe
	Nombre d'agents sous sa responsabilité
	0
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1)
	0

<b>Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent</b>	Au sein de sa Direction
	Tous les agents
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole
	Tous les services en fonction des dossiers
	Avec les élus
	Tous les élus et notamment les élus en charge du secteur international et Europe
	En externe
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs locaux : associations locales notamment celles actives à l'international, citoyens rennais et de la Métropole, acteurs de l'enseignement scolaire, secondaire et supérieur ...</li> <li>État : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Ambassades et réseau consulaire, Agence Française de Développement...</li> <li>Autres collectivités territoriales françaises et étrangères dont les villes et territoires partenaires de la Ville et la Métropole</li> <li>Associations nationales, européennes et internationales de collectivités, organismes économiques, organisations internationales</li> <li>Institutions de l'Union Européenne, représentations régionales et locales à Bruxelles</li> </ul>

<b>Attributions du poste</b> <i>(finalité générale du poste)</i>	<p>Suivi des partenariats internationaux et relations avec les pays et territoires concernés</p> <p>Gestion des relations et soutiens apportés aux associations relevant du secteur international Ville et Métropole</p> <p>Gestion de la politique de communication du secteur international</p>
---	---

<b>Missions de l'agent</b>		% de temps consacré à chacune
<b>Mission 1</b>	<b>Suivi des partenariats internationaux et relations avec les pays et territoires concernés</b>	<b>50%</b>
Activités	Tâches	
Élaboration et mise en œuvre des échanges avec les collectivités partenaires	Participation à la conception des accords-cadres de coopérations en concertation avec les collectivités partenaires, et en conformité avec les politiques définies par la Ville et la Métropole. Contribution à la fixation des objectifs, priorités et actions à mener.	
	Montage de projets en partenariat avec les collectivités partenaires et pilotage des actions menées, en lien avec les services rennais et métropolitains concernés, incluant élaboration, suivi et évaluation des programmes de travail et des projets.	
	Recherche de financements et montage de dossiers de cofinancement (locaux, nationaux, européens, internationaux)	
	A l'occasion de l'accueil de délégations, élaboration du programme d'accueil, organisation et supervision de la logistique, accompagnement des personnalités invitées, gestion du protocole, interprétariat de liaison occasionnel	

	Rédaction des courriers et actes officiels, élaboration de dossiers thématiques, notes d'information, délibérations, etc.
Veille et information sur les pays et territoires concernés	Production de notes d'information (politiques, socio-économique ...) en utilisant les sources idoines notamment les Ministères sectoriels et les réseaux urbains nationaux, européens et internationaux dont Ville et Métropole sont membres.
Organisation du soutien à la dynamique locale ainsi qu'aux acteurs menant des initiatives sur les territoires concernés par les partenariats	Recherche de synergie avec et entre les acteurs locaux impliqués dans des échanges sur les territoires des partenariats Ville et Métropole. Suivi des réseaux géographique locaux si existants. Impulsion et soutien de projets. Analyse, gestion, accompagnement et suivi des demandes de soutien des acteurs locaux concernés par les partenariats.
Implication dans les réseaux nationaux, européens et internationaux pertinents selon territoires et/ou sujets de travail	Suivi des relations avec les chancelleries étrangères concernées et gestion des demandes Relations avec les structures nationales (Ministères, AFD, Ambassades ...) et les organisations et institutions nationales, européennes et internationales. Participation active au sein des réseaux pertinents pour porter les préoccupations Ville/Métropole et assurer le rayonnement des politiques/actions Ville/Métropole.

<b>Mission 2</b>	<b>Suivi du secteur associatif relevant du secteur international</b>	<b>40 %</b>
Activités	Tâches	
Suivi des associations conventionnées: Maison internationale de Rennes, Institut Franco-Américain et Institut Confucius de Bretagne	Préparation des conventions et suivi de leur mise en œuvre : suivi du fonctionnement associatif, lien courant avec les associations, organisation des évaluations annuelles (en lien avec le contrôle de gestion le cas échéant) Suivi de la gestion des bâtiments le cas échéant en lien avec la gestionnaire du SIE	
	Analyse, gestion et suivi des demandes de soutien hors conventions Accompagnement à la mise en œuvre de manifestations (centralisation des demandes, coordination des services...)	
Suivi des associations hors conventionnement	Pilotage de la provision Aide pour projets à caractère international en lien avec la gestionnaire du budget Suivi des demandes déposées sur l'espace des aides et des subventions Instruction/répartition entre les agents du service des dossiers déposés sur le portail en fonction des thèmes et pays Contribution aux réflexions Ville et Métropole sur le soutien et l'accompagnement du secteur associatif et suivi des demandes des usagers	

<b>Mission 3</b>	<b>Gestion de la politique de communication du secteur international</b>	<b>5 %</b>
Activités	Tâches	
	Pilotage et suivi de la politique de communication du secteur en lien avec la DirCom	
<b>Mission 4</b>	<b>Participation ponctuelle aux opérations majeures portées par le service</b>	<b>5 %</b>
Activités	Tâches	
	Appui aux actions/projets menés dans le service en fonction des besoins (i.e. : projets de service, accueils de délégations ...)	
Mission de remplacement ou de suppléance		

<b>Contraintes du poste</b> <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	Disponibilité et horaires particuliers Déplacements en France et à l'étranger
---	--

<b>Compétences liées au poste</b>	
Connaissances et savoir-faire souhaités	Connaissance du cadre légal et des problématiques de l'action internationale des collectivités locales
	Connaissance et/ou expérience du secteur associatif et des soutiens en lien (instruction, suivi de fonds de fonctionnement et fonds sur projets)
	Capacité à constituer, animer et évaluer des partenariats locaux, nationaux et transnationaux

	Maîtrise de l'ingénierie de projet (conventionnement, contractualisation, partenariats internes et externes, budgets...)
	Expérience dans l'élaboration, l'instruction et le suivi des dossiers de cofinancements nationaux ou européens ou internationaux
	Maîtrise de l'anglais
	Maîtrise des outils et logiciels bureautiques
	Appétence pour les questions internationales Intérêt pour le travail avec le secteur associatif Diplomatie Curiosité, sens de l'initiative Capacité à travailler en transversalité Rigueur Compétences rédactionnelles et capacité de synthèse Disponibilités (soirées, week-end, déplacements) Aptitudes à communiquer
	Autres prérequis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>

<b>Environnement du poste</b>	
Horaires	Horaires réguliers avec amplitude variable (soirées et weekend), en fonction des obligations de représentation de la collectivité. OATT intégrant ces contraintes
Temps de travail	100 %